

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU SAMEDI 20 MAI 2017**

L'an deux mille dix-sept, le vingt mai à onze heures, le Conseil Municipal de la Commune nouvelle de Bazeilles, régulièrement convoqué le dix-huit mai deux mille dix-sept, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire de la commune nouvelle de Bazeilles, Monsieur Guy LEPAGE.

**Nombre de Membres 41, en fonction 41, qui ont délibéré : 25.**

**Etaient présents :** M. Guy LEPAGE, M. Francis BONNE, M. Jacques BARILLY, M. Marc GUÉNIOT, Mme Martine THIERNESSE, Mme Claude DRUMEL, Mme Sophie DROZDOWIEZ, M. Mistral BANA, Mme Françoise MORETTE, Mme Myriam HIBLOT, Mme Claudine CHATELAIN, M. Robert GALMOT, M. Bernard NOLEVAUX, M. Jean-Paul GRASMUCK, M. Patrick MALLY, Mme Isabelle PARENT, M. Arnaud FAUCHERON, Mme Cindy DAVESNE, M. Jean-Pierre SAC, M. Steve HABARY, Mme Marie-Madeleine BANA.

**Absents excusés sans pouvoir :** M. Michel GAUTRON, Mme Maria SCHOUMAKER, Mme Christelle CAHART, M. Michel BELDJOUDI, Mme Noémie MAYET, Mme Brigitte KLEIN, Mme Elyane DE MONTAGNAC, M. Nicolas SCHOUMAKER.

**Absents :** M. Stephen KRAUS, Mme Annie QUENTIN, M. Bertrand CHEMIN, M. Jean-Charles MASSIN, M. Frédéric JAUMOTTE, M. Michaël LEFEVRE, M. Olivier BARBIER, M. Bernard WATLET.

**Absents excusés avec pouvoir :** M. René PETITDAN ayant donné pouvoir à Mme Martine THIERNESSE, Mme Anne MANDRA ayant donné pouvoir à M. Jacques BARILLY, Mme Martine GOFFINET ayant donné pouvoir à Mme Cindy DAVESNE, M. Pascal RODRIGUES DA SILVA ayant donné pouvoir à M. Steve HABARY.

**Secrétaire élue :** Mme Claude DRUMEL.

.....

**Monsieur LEPAGE procède à l'appel et précise que le délai de convocation est réduit lorsqu'il concerne une réunion extraordinaire.**

**DELIBERATION N°1 : ACQUISITION DE LA PROPRIETE SOICHET :**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que la propriété SOICHET, située en centre de village est à vendre. Il souligne l'intérêt pour la commune d'acquérir cette propriété et présente les plans cadastraux et les différentes surfaces. De plus cette propriété est idéalement située par rapport à l'école primaire et aux éventuels besoins qui pourraient naître en raison de la politique gouvernementale en matière d'éducation.

Monsieur le Maire demande à chaque membre présent de s'exprimer sur cette acquisition et précise qu'un habitant de Bazeilles est également intéressé par cette acquisition.

L'ensemble du Conseil accepte l'acquisition au prix fixé par le vendeur, soit 166.000,00 € et adopte également l'éventuel recours à l'exercice du droit de préemption urbain si celui-ci devait être nécessaire.

Adopté à l'unanimité.

**DELIBERATION N°2 : DECISION MODIFICATIVE N°1/2017 :**

Monsieur le Maire présente le contenu de la décision modificative n°1/2017 comme suit en dépenses d'investissement :

- Chapitre 21 : Article 2132 : Immeubles de rapport : +170.000 €
- Chapitre 21 : Article 21318 : Autres bâtiments publics : -170.000 €
- Chapitre 21 : Article 2112 : Terrains de voirie :-135.000 €
- Chapitre 23 : Article 2315 : Installations, matériels :+135.000 €.

Il rappelle que le montant total des crédits voté lors de l'adoption du budget primitif 2017 est inchangé à chaque section :

- FONCTIONNEMENT : 4.791.589,00 €,
- INVESTISSEMENT : 4.271.656,00 €.

Adopté à l'unanimité.

**DELIBERATION N°3 : STATIONNEMENTS DE GRANDS PASSAGES :**

Monsieur le Maire expose la demande de la Préfecture des Ardennes relative à l'installation sur le territoire de Bazeilles (Zone d'activité à proximité de l'entreprise UNILIN) des arrivées inopinées des gens du voyage et de celles qui ne sont plus accueillies à Sedan.

Le Conseil municipal s'oppose à l'unanimité à ce projet.

**Questions diverses :**

- Projet d'Historial,
- ICPA,
- Spectacles de marionnettes décentralisés à Bazeilles pendant le Festival Mondial 2017.

**La séance est levée à douze heures,**

**Fait et délibéré, les an, mois et jour susdits.**

**Procès-verbal publié au Registre Communal des Délibérations**